

L'importation du Choléra est donc possible tout comme l'importation de la variole, et, c'est justement parce que l'importation du Choléra est possible, qu'il faut nous tenir sur nos gardes, et prendre les précautions prescrites en pareil cas, afin qu'à un moment donné s'il y a lieu, nous soyons prêts. La prudence est la mère de la sûreté. Je sais qu'en certains quartiers, l'on s'amuse bien de tant de précautions prises contre un fléau encore si éloigné ; mais laissons ces insoucians rire à loisir ; je vois d'ici leur face pâle et inquiète quand on leur annoncera un bon matin qu'il y a un cas de Choléra confirmé à New-York. On les verra tout des premiers demander protection contre le fléau menaçant.

Mais alors, puisqu'il y a des précautions à prendre, lesquelles faut-il prendre ? Comme mesure préventive du Choléra, comme moyen de l'empêcher de s'implanter et de se développer au milieu de nous, l'Hygiène ne recommande qu'une chose, une seule et unique chose : la PROPRETÉ. Mais cette propreté, l'hygiène la veut complète et absolue, non pas cette propreté ordinaire de ménagère, qui consiste à laver les planchers, à épousseter les meubles, à enlever les toiles d'araignée, etc. etc ; mais elle veut de cette propreté, la seule vraie, qui consiste à tenir propres sa personne, son logis et son voisinage. En lisant attentivement le petit pamphlet sur le Choléra, pamphlet publié par le Conseil d'Hygiène de la Province de Québec, on trouve indiquées en détail toutes les directions à suivre pour obtenir cette propreté, si nécessaire en tout temps, mais surtout, lorsqu'il s'agit de se mettre en garde contre une épidémie.

Voilà ce qui concerne la propreté individuelle et domestique.

Il y a encore ce que nous pourrions appeler la propreté municipale. Celle-ci consiste dans le nettoyage de la voirie, des égouts publics, des cours, des bâtiments, des écuries, et des fosses-d'aisances ; dans l'assainissement de tous les endroits malsains ou mal tenus, tels que boucherie, abattoirs, et toute espèce d'industries ou d'établissements nuisibles à la santé ; enfin cette propreté consiste à débarrasser le territoire de la municipalité de tout ce qui pourrait servir d'aliment ou de foyer de propagation aux maladies contagieuses.

Après avoir pris toutes ces précautions, attendez le Choléra de pied ferme. Et puis, si le Choléra ne vient pas ? Si le Choléra,